

CONSEIL MUNICIPAL séance du 17 décembre 2025

Date de convocation : 10 décembre 2025

Lieu de la séance et heure : Salle du Conseil de la Mairie à 19h00

Présents :

Maire : Pascal PAVILLARD

Adjoints : Jérôme NAPPEZ, Patrick CABAUD

Conseillers municipaux :

Stéphane DROUVOT (arrivé à 19h12), Chantal GIRARDIN, Marie-Noëlle PASCAL, Jean-Noël SAINTOT, Thierry VEGAS.

Absents :

Absents excusés: Éric BARTHELAT - Laurent LAMY - Frédéric NARDIN avec procuration à Pascal PAVILLARD

Secrétaire :

Chantal GIRARDIN

Ouverture de la séance :

M. Pascal PAVILLARD, Maire, ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil.

Chantal GIRARDIN est désignée pour remplir cette fonction.

Approbation du PV de la dernière séance

Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 8 octobre 2025.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, avec 8 Voix Pour,

➤ VALIDE le compte rendu de la séance du 8 octobre 2025.

Arrivée de Stéphane DROUVOT à 19H12

Compte-rendu des délégations consenties par le Conseil Municipal au Maire

Monsieur le Maire expose :

Délivrance d'un permis de construire 7, rue des Elongeots (couverture et extension terrasse).

Le Conseil Municipal en prend acte

Finances – Autorisation d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget

Monsieur le Maire expose :

Sur autorisation du conseil municipal, le Maire peut engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette. Ce montant est de 34 650.00€.

Il est proposé au Conseil Municipal d'ouvrir les crédits sur le BP 2026 comme suit :

Chapitre 21 :

2151 réfection de voiries : 2 000€

2157 achat matériel et outillage : 2 000€

2117 travaux bois : 2 000€

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, avec 9 Voix Pour,

➤ AUTORISE le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts et tels que détaillés dans le tableau ci-dessus.

Bilan du fonctionnement des commissions communales

Commission communication :

Cette commission a en charge :

La réalisation du journal communal

La gestion des photos

La réalisation de présentations

La gestion du site internet

Le mailing d'infos de la commune.

Il est proposé d'impliquer davantage les personnes intéressées dans le choix et la rédaction des articles du petit journal. Il convient également de sensibiliser les habitants sur l'inscription aux news de la commune.

Commission voirie

Cette commission n'a pas fonctionné pendant le mandat en cours. Il est proposé de la réunir à minima une fois par an pour faire le tour du village et ainsi déceler les travaux à réaliser.

Elle pourra également être réunie en cas de gros travaux de voirie à effectuer.

Commission fleurissement :

Elle fonctionne avec l'aide de 4 personnes bénévoles et l'employé communal. Une journée est consacrée aux plantations au printemps. Des opérations de nettoyage des massifs ont lieu ponctuellement. En projet, achat de grosses jardinières et plantation de vivaces résistant à la chaleur.

Commission fêtes et cérémonies :

Organisation des vœux du Maire et du Noël des ainés (repas au restaurant, achat et distributions des bons cadeaux)

Il est proposé de mettre en place des réunions maires-adjoints régulières.

L'Association Laï Bouérottes rappelle qu'elle manque de bénévoles dans l'organisation des manifestations organisées tout au long de l'année.

Marchés du Soir de Pays de Montbéliard Agglomération

L'Association Laï Bouérottes va postuler pour l'année 2026.

Demande de subvention pour un voyage scolaire

Monsieur le Maire expose,

La commune est saisie d'une demande de subvention du collège Michel Colucci pour un voyage scolaire en mai 2026 pour une élève domiciliée à Semondans.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, avec 9 Voix Pour

- DECIDE d'accorder une subvention de 20 euros pour le voyage scolaire prévu à Guedelon les 21 et 22 mai 2026
- Les crédits seront prévus au BP 2026

Vœux du Maire

Les vœux du Maire 2026 auront lieu le samedi 10 janvier 2026 à 18h00 en Mairie

Infos - Questions diverses

Des contrôles des bacs jaunes ont été réalisés. 12 conteneurs n'ont pas été collectés car mal triés. Des sanctions seront délivrées en cas de tri non conforme aux instructions données.

Un élagage des arbres rue des Roses a été effectué par l'employé communal aidé du Maire.

Le secrétariat sera fermé du 23 décembre 2025 au 5 janvier 2026 inclus. Notre agent communal sera en congés du 19 décembre 2025 au 2 janvier 2026 inclus.

La parcelle AC 01 a été achetée par l'Etablissement Public Foncier

Séance levée à 20h39

Le Maire,



Le Secrétaire

Pascal PAVILLARD

Chantal GIRARDIN